

Plan de Prévention des Risques Littoraux

Secteur Bourret-Boudigau
Communes d'Angresse, Capbreton et
Soorts-Hossegor

Carte réglementaire

Version approuvée le : 09 JUL. 2021

Echelle: 1:10 000

Légende

- Zone rouge Re: secteurs de front de mer soumis au risque de recul du trait de côte
- Zone rouge Rsr: secteurs soumis au risque de submersion marine avec risque de rupture d'ouvrage ou de berge
- Zone rouge Rsc: secteurs soumis au risque de submersion marine avec chocs mécaniques des vagues
- Zone rouge Rsu: secteurs submersibles urbanisés exposés à un risque fort
- Zone rouge Rsn: secteurs submersibles non urbanisés
- Zone bleue : secteurs urbanisés en aléa faible ou modéré



Réalisé le 15/02/2021
Par : DDTM40/Service Aménagement Risques
Tous droits de reproduction réservés

Source
Fonds cartographique : ©DGFiP Cadastre

750

1500

2250 m